

Transfert des avoirs de libre passage à la nouvelle caisse de pension

Personne assurée (adresse privée)	Ancien employeur resp. ancienne caisse de pension/institution de libre passage
Nom _____	
Prénom _____	
Rue. n° _____	
NPA, lieu _____	
Date de naissance _____	

Nouvelle admission dans la prévoyance professionnelle**Au nouvel employeur**

Veuillez compléter les coordonnées de paiement ci-dessous avec le numéro de contrat.

A la nouvelle personne à assurer

Votre prestation de libre passage auprès de votre ancienne caisse de pension, ainsi que tout avoir sur des comptes ou polices de libre passage auprès d'institutions de libre passage doivent être obligatoirement versés à votre nouvelle caisse de pension selon les dispositions légales.

Veuillez remettre ce formulaire complété par le numéro de contrat à votre ancien employeur à l'attention de sa caisse de pension resp. à l'institution de libre passage. Par votre signature, vous vous engagez à donner mandat à l'institution concernée pour le transfert de la prestation.

A l'ancienne caisse de pension resp. institution de libre passage

Veuillez nous verser la prestation de libre passage resp. l'avoir de la police ou du compte de libre passage et nous envoyer le décompte de sortie, indiquant les données prescrites par la loi.

Lieu et date: _____ Signature de la personne à assurer: _____

Coordonnées de paiement

UBS AG
IBAN CH30 0023 0230 6070 8101 M
N° de compte 230-607081.01M
BIC UBSWCHZH80A
En faveur de Allianz Pension Invest, 8304 Wallisellen
Référence Contrat G _____ / API

Contact

Allianz Pension Invest
c/o Société de conseil en prévoyance
Case postale
8010 Zurich

058 358 05 63
jan.huber@vorsorgeberatung.ch